



## Formulaire de transfert HORS PERIODE LEGALE

En dehors de la période légale, le membre licencié compétiteur peut obtenir un seul transfert par année civile pour autant que les deux cercles concernés et le membre licencié introduisent auprès de la F.F.B.N. le formulaire adéquat dûment complété.

Le cercle quitté disposera d'un délai maximum de 30 jours calendrier pour prendre position sur la demande de transfert. Pour les joueurs de water-polo, le transfert hors période légale doit se faire en conformité avec les exigences du règlement national.

### DEMANDEUR :

Nom et Prénom : .....

Numéro I.D. Aquanet : .....

Licence : **Uniquement Licencié compétiteur (CLUB/000000/00)** .....

Membre du ..... sollicite son transfert pour .....

Date de la signature : .....

Signature du demandeur : (et/ou) signature du titulaire légale si moins de 18 ans

.....

### ACCORD DES CERCLES :

#### **Accord du cercle quitté**

Président : .....

et/ou

Secrétaire-Général : .....

Date de l'accord : .....

Signature(s) :

.....

.....

#### **Accord du nouveau cercle**

Président : .....

et/ou

Secrétaire-Général : .....

Date de l'accord : .....

Signature(s) :

.....

.....

### Réservé à la F.F.B.N. :

Transmis pour information au cercle ..... le .....

Cachet :